



Gif sur Yvette le 6 mars 2018

Objet : préavis de grève pour le 15 mars 2018 reconductible

Monsieur le Directeur,

Le syndicat CGT de CentraleSupélec a l'honneur de déposer auprès de votre autorité, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels (titulaires ou non) de CentraleSupélec, le 15 mars 2018 à partir de 7 heures, reconductible. Ils se mobiliseront pour l'obtention d'une prime de 3500€ à tous les personnels issus du campus de Châtenay ayant eu à subir son déménagement, dès lors qu'ils remplissent les conditions pour en bénéficier, conditions que nous définirons ensemble.

Monsieur le Directeur, les personnels vous ont fait savoir qu'ils ne se satisferont pas du montant de 2000€ que vous leurs proposez, montant bien en dessous de ceux proposés aux établissements du plateau de Saclay.

En l'absence de l'ouverture de réelles négociations conduisant à la satisfaction de leurs revendications, les personnels de CentraleSupélec utiliseront tous les modes d'action à leur disposition durant cette période pour faire entendre leurs voix.

La CGT se tiendra à votre disposition pour répondre à l'obligation de négocier, et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à notre attachement au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour le syndicat CGT de CentraleSupélec
Erika JEAN-BART Co-secrétaire
Célestin KINYOCK Co-secrétaire